

Patrice GODART
Conseiller Technique Sportif Cyclo
Fédération Sportive des ASPTT
03 22 39 13 69 & 06 81 11 11 37
pgodart@asptt.com et patrice-godart@orange.fr

Saint Sauveur, le 2 mars 2015

Cher(e) Ami(e) Cyclo

Afin d'inciter les ASPTT Cyclo à participer aux étapes du Challenge Luyat FSASPTT, lors de la dernière réunion du Comité FSASPTT Cyclo, il a été décidé de faire une étude budgétaire pour aider les ASPTT Cyclo qui vont se rendre sur les lieux des organisations du Challenge Luyat 2015.

Suite à l'analyse positive, il a été décidé d'aider financièrement les ASPTT Cyclo pour 2015 en leur attribuant une indemnité kilométrique en fonction du règlement suivant :

- a) 0.035 € du km x nombre de participants x km aller/retour selon ci-dessous
- b) la base de calcul kilométrique aller/retour entre la ville de l'ASPTT participante et le lieu de l'organisation de l'étape du Challenge Luyat sera faite à partir de www.mappy.fr - **mode Itinéraires – voiture - le plus rapide**.
- c) un minimum de 3 participants sur l'étape sera requis pour bénéficier de l'indemnité kilométrique.
- d) à l'issue de chaque étape, le CTS Régional fera parvenir à Louis Servant comme habituel le résultat et mettra ce résultat en copie à Patrice Godart, ce dernier calculera l'indemnité kilométrique pour chaque ASPTT et fera un chèque du montant à l'ASPTT Cyclo participante.
- e) l'ASPTT Cyclo organisatrice ne pourra pas prétendre à cette indemnité kilométrique, mais aura une subvention pour l'organisation.

A titre d'exemple d'indemnité kilométrique, le tableau ci-dessous :

Calcul indemnités kilométriques					
Lieu de l'organisation	ASPTT participantes	Nombre de participants	Kilométrage aller/retour	Base en €	Montant de l'indemnité
62 La Capelle les Boulogne	Amiens	3	258	0.035 €	27.09 €
	Lille Métropole	7	231	0.035 €	56.60 €
	Neufchâtel en Bray	5	277	0.035 €	48.48 €
	Saint Quentin	4	352	0.035 €	49.28 €

En fonction du bilan de participation pour 2015, le Comité FSASPTT Cyclo pourra augmenter ou diminuer l'indemnité km/participants.

A noter : ne sera pas pris en compte pour ce défraiement, l'épreuve qui se déroulera le 4 septembre 2015 à Barcarès car c'est une étape qui est "raccrochée" à la 15e Semaine ASPTT cyclo et décentralisée de l'île de France.

A votre dispo pour toutes infos complémentaires.

Amitiés

Patrice GODART